

*Initiatives parlementaires*

gens de l'extérieur, dont moi-même, pour discuter de ce qu'ils tentaient de faire.

Pendant les préparatifs de la conférence, deux amis des membres du conseil se sont suicidés. Nous ne parlons pas d'un problème abstrait. Des gens essaient de faire quelque chose pour améliorer leur vie et, à côté d'eux, leurs amis se suicident. Je crois que très peu de députés ici ont eu à travailler si directement au règlement d'un problème si pressant et à tenir compte de problèmes personnels dans la construction ou la reconstruction d'une collectivité.

Je crois que le conseil des jeunes a accompli d'immenses progrès ces quatre dernières années et qu'il mérite l'appui de tout le Canada. Il faut les encourager en créant des programmes, en leur offrant un appui moral et en favorisant l'économie de leur collectivité. Il faut donner une chance aux jeunes responsables en leur confirmant que nous ne les laisserons pas tomber et que nous ferons l'impossible pour qu'ils puissent mener une vie productive.

Au centre de ma circonscription de Winnipeg-Nord-Centre, il y a un certain nombre de groupes qui tentent de régler d'une manière plus persuasive les problèmes des jeunes autochtones. Winnipeg possède probablement la plus forte concentration d'autochtones vivant en milieu urbain de tout le pays. Il est difficile d'en établir le chiffre exact, mais il doit y avoir entre 25 000 et 50 000 autochtones qui habitent cette région. La moitié d'entre eux ont moins de 25 ans et probablement 80 p. 100 d'entre eux vivent dans des familles monoparentales.

La plupart n'ont pas d'emploi. Malgré les efforts incroyables déployés dans les écoles, comme à l'établissement R.B. Russell, le niveau d'instruction reste très faible. Nous constatons que les autochtones, au lieu de connaître du succès de génération en génération, où un grand frère ou une grande soeur réussit bien, font face invariablement au même problème attribuable au peu de possibilités que leur offre notre société.

À Winnipeg, nous tentons de régler cette question. Lorsque nous avons établi la commission d'enquête chargée d'étudier la façon dont le système juridique traite les autochtones, le juge Sinclair a déclaré, après avoir examiné la situation: «Nous devons nous occuper des enfants autochtones. Nous devons leur donner espoir, leur don-

ner l'occasion de fréquenter nos écoles, de se tailler une place sur le marché du travail.»

L'un des projets que j'admire le plus dans la région de Winnipeg est celui de l'établissement Rossbrook House, dont la formule peut paraître au premier abord très décontractée et où les visiteurs sont autorisés. Les gens à Rossbrook House ont mis au point un programme qui fonctionne 24 heures sur 24, sept jours par semaine, et sont devenus très actifs dans les domaines de l'élaboration de programmes, de la création d'emploi, du soutien à l'éducation et du soutien aux familles.

Quand on parle d'aide à la jeunesse autochtone, on parle de l'un des plus grands besoins de notre société. Ce que nous oublions souvent, quand nous abordons la question des déficits du gouvernement, c'est que nous ne savons plus quoi protéger. Nous ne savons pas ce qui est vraiment important pour nous.

Je suis heureux de constater la présence à la Chambre du ministre responsable du programme des communications pour les autochtones. Il n'y a rien de plus important pour les jeunes autochtones que d'avoir la possibilité au cours de la prochaine décennie d'acquérir la capacité d'écrire et de parler leur propre langue. Le fait qu'en période de restrictions budgétaires on n'ait pas placé cette exigence en tête des priorités de notre société me conduit à me demander s'ils vont ou non conserver l'espoir que nous pourrions le faire.

La question plus large qui se pose est de savoir quels seront les débouchés pour les jeunes autochtones lorsqu'ils seront plus instruits et qu'ils feront une carrière dans le monde professionnel. Quels choix doivent s'offrir à eux?

À mon avis, les gouvernements canadiens au cours de la dernière décennie ont pris une mesure constructive, à savoir leur tentative de renforcer l'autonomie politique et la possibilité de liberté et d'autogestion des autochtones. Une fois que les gens auront fait leurs études et auront reçu leur formation dans des collèges communautaires pour apprendre comment administrer des projets de développement économique, les bureaux de bande ou des projets au centre de nos grandes villes, qu'ils portent sur les sans abris, sur les services à la famille ou sur l'enseignement, il faudrait les laisser diriger ces institutions. Nous ne pourrions pas invoquer l'excuse de leur manque de formation pour ne pas les laisser le faire.